

VOLET ALTERNATIF

ADMISSION

Pour s'inscrire au volet alternatif, l'élève doit se soumettre à un processus de sélection.

Les inscriptions se font en février-mars. Par la suite, l'élève et ses parents devront compléter un questionnaire visant à vérifier si le programme du volet alternatif correspond au profil du jeune. Il est possible que les candidats soient convoqués en entrevue.

L'inscription du jeune sera confirmée par courrier.

FRAIS D'ADMISSION

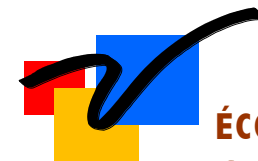
Des frais approximatifs de \$50 sont à prévoir pour le volet alternatif. Des frais supplémentaires peuvent s'ajouter en cours d'année selon les sorties organisées (dont la participation ne sera pas obligatoire).



ÉCOLE
GEORGES-VANIER
LAVAL

3995, Boul. Lévesque Est, Local 1176
Laval, Québec H7E 2R3

Téléphone: 450 662-7000, poste 4700
Courriel: georges-vanier@cslaval.qc.ca
www.cslaval.qc.ca/georgesvanier



ÉCOLE
GEORGES-VANIER
LAVAL

PROJET :

L'élève a le choix de s'investir dans un projet collectif ou de proposer un projet personnel inspiré de ses passions et de ses intérêts. À travers ces projets, on touche l'aspect communautaire du programme.

La réalisation du projet se fait à l'intérieur de deux périodes par cycle. Au premier cycle, ces deux périodes sont retranchées en français et en éthique et culture religieuse. Un élève nécessitant une mise à niveau en français ne peut être inscrit au volet alternatif.

HEURES COMMUNAUTAIRES :

L'élève s'engage à faire annuellement des heures communautaires, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école.

GROUPE-CONSEIL :

Les groupes-conseil du volet alternatif sont multi-âges.

PRINCIPES D'APPRENTISSAGE :

Le volet alternatif est axé sur le développement de l'esprit communautaire et sur la démocratie participative.

IMPLICATION DE L'ÉLÈVE: PRINCIPAL ACTEUR DE SA RÉUSSITE

- Il s'engage activement dans sa communauté scolaire;
- Il apprend à gérer son temps, à faire des choix et à s'organiser;
- Il développe sa pensée critique;
- Il explore et exploite sa créativité;
- Il s'actualise par ses intérêts et ses passions dans la réalisation de projets personnels et collectifs;
- Il s'investit en coopérant dans son groupe conseil;
- Il s'implique dans divers comités de l'école, dans des actions bénévoles.

IMPLICATION DES PARENTS : PARTENAIRES À PART ENTIÈRE

- Ils s'engagent, volontairement, dans la communauté scolaire, selon les besoins des jeunes et des enseignants.
- Ils stimulent les jeunes à se responsabiliser et encouragent leur rayonnement.

LES ENSEIGNANTS : UNE LIAISON AVEC LA FAMILLE

- Ils assurent le lien avec la famille dans la progression des travaux, des projets et élaborent des plans d'action et d'interventions personnalisés;
- Ils soutiennent, orientent et guident l'élève dans son processus d'apprentissage;
- Ils adaptent le plan de travail selon les besoins et le rythme de l'élève.